



*Département d'Orthophonie
Gabriel DECROIX*

ANNEXES

DU MEMOIRE

En vue de l'obtention du
Certificat de Capacité d'Orthophonie

présenté par :

Stéphanie MAINGUENÉ

**Validation d'une batterie d'évaluation de la
dyslexie par négligence**
**Étude de la spécificité d'une épreuve et lecture de texte chez
les patients dyslexiques par négligence**

MEMOIRE dirigé par :

Yves MARTIN, Orthophoniste et neuropsychologue, CRFF L'Espoir, Lille-Hellemmes

Lille – 2018

Annexe 1 : Lettre d'information pour recrutement des patients



Mémoire d'orthophonie
Université de Lille



MAINGUENÉ Stéphanie, associée à 2 autres étudiantes : MARCELIS S. et LAMY L.
Étudiante en 4^{ème} année d'Orthophonie
Département d'Orthophonie de Lille
stephanie.mainguene@etu.univ-lille2.fr
06.34.41.51.43

M. Yves Martin
Promoteur du mémoire
Orthophoniste et
Neuropsychologue
yves.martin@centre-espoir.com
03.20.05.85.00

Mme Christine Moroni
Neuropsychologue et Professeur
des Universités, Université de
Lille SHS
christine.moroni@univ-lille3.fr
03.20.41.64.42

Lille, le XX/XX/XX

Objet : lettre d'information relative à l'étalonnage d'une batterie d'évaluation

Madame, Monsieur,

En tant qu'étudiante en 5^{ème} année dans le département d'Orthophonie de Lille je réalise un mémoire de fin d'études ayant pour but de valider une batterie d'évaluation de la dyslexie par négligence en collaboration avec deux autres étudiantes effectuant le même travail dans la région parisienne. Ce projet est encadré par M. Yves Martin, orthophoniste et neuropsychologue au centre l'Espoir à Lille-Hellemmes et Mme Christine Moroni, professeur en psychologie de la faculté de Lille 3.

Ce mémoire intervient suite à la création et à l'actualisation d'une batterie informatisée, destinée à l'évaluation de la dyslexie par négligence, spécifique aux cérébro-lésés droits. Notre objectif est de tester cette batterie auprès d'une dizaine de patients entre juillet 2017 et janvier 2018, afin d'approfondir les recherches et d'étoffer les analyses. C'est pourquoi nous sollicitons votre participation afin de recruter des candidats auprès de votre patientèle.

Les pathologies concernées (AVC) impliquent une **lésion de l'hémisphère droit** avec ou sans syndrome de négligence spatiale unilatérale, en phase aiguë ou chronique mais avec persistance de troubles. Les patients doivent cependant ne pas avoir de troubles du langage oral associé (en expression).

Les passations des tests pourront avoir lieu dans votre établissement (chambre du patient ou bureau isolé) afin d'optimiser les conditions de passation. Les tâches se feront en une ou plusieurs fois :
- d'abord la passation de la Batterie d'Évaluation de la Négligence (si celle-ci n'a pas déjà été effectuée dans le mois précédent l'évaluation) afin de confirmer/infirmer le diagnostic d'héminégligence,
- puis, en deuxième intention la batterie informatisée d'évaluation de la dyslexie par négligence à partir du logiciel Psychopy (30 min de passation pour les sujets sains - possibilité en 2 fois si fatigabilité du patient).
Les conditions de participation sont libres, sans dédommagement prévu, et la participation peut être interrompue à tout moment sans conséquence pour le sujet.

En ce qui concerne la diffusion des résultats, ils seront anonymisés afin qu'aucune donnée personnelle (nom, coordonnées) ne soit associée aux données recueillies. Il pourra être possible de vous présenter les résultats de l'étude (après évaluation du mémoire par le jury de soutenance) si cela vous intéresse. Nous demanderons au préalable l'accord des participants ou de leur représentant légal (signature des deux exemplaires du formulaire de consentement).

Nous vous remercions par avance de l'intérêt que vous porterez à notre étude. Nous restons à votre disposition si vous désirez de plus amples informations, et espérons que vous répondrez positivement à notre démarche.

Cordialement,

Stéphanie MAINGUENÉ

oite gauche

Annexe 2 : Tableau de calcul du niveau socio-culturel

Classe	Nombre d'années d'études	Diplôme	NSC
CP	1		
CE1	2		
CE2	3		
CM1	4		
CM2	5		
6ème	6	CEP	NSC1
5ème	7		
4ème	8	BEPC, DNB	
3ème	9		
2nde	10	CAP, BEP	NSC2
1ère	11		
Terminale	12	Baccalauréat	
Bac +1	13		NSC3
Bac +2	14	BTS	
Bac +3	15	Licence	
Bac +4	16		
Bac +5	17	Master	

Avec :

- CEP = Certificat d'Etudes Primaire
- BEPC = Brevet d'Etudes du Premier Cycle
- DNB = Diplôme National du Brevet
- CAP = Certificat d'Aptitudes Professionnelles
- BEP = Brevet d'Etudes Professionnelles

Annexe 3 : Délimitation gauche-droite des textes format

P1

Obésité et exercices

Selon des études récentes, de nombreux enfants gros seraient inactifs parce qu'ils souffrent de troubles respiratoires quand ils font de l'exercice. Des chercheurs de l'école de médecine et du centre de médecine sportive de Miami, qui ont étudié des enfants dont certains présentaient une surcharge pondérale et les autres un poids normal, ont montré qu'aucun n'avait de signe d'asthme au repos. Les deux groupes ont alors été soumis à un test d'effort et leur fonction respiratoire enregistrée avant et après l'exercice. Plus des deux tiers des enfants trop gros ont eu des spasmes des voies respiratoires. Environ 40% des enfants de poids moyen ont eux aussi présenté une diminution de la capacité respiratoire, mais de façon beaucoup plus modérée que les enfants du premier groupe.

Les « bronchospasmes » provoqués par l'exercice comprenaient des sifflements respiratoires, une toux, un essoufflement et une fatigabilité. Le Docteur Kaplan, (coauteur de l'étude avec le Docteur Montana), conseille aux parents de demander à leur médecin de tester les effets de l'exercice intensif sur la capacité respiratoire de leurs enfants.

Les symptômes de l'asthme peuvent être prévenus, entre autre, par l'utilisation d'un bronchodilatateur inhalé pour augmenter le volume des voies respiratoires avant l'activité physique. Si un enfant parvient à faire davantage d'exercice sans éprouver de désagrément, sa forme physique et sa fonction respiratoire s'amélioreront.

gauche

droite

Une organisation de fourmis

En Afrique et en Asie on peut trouver des fourmis « qui savent coudre ». Elles fabriquent elles-mêmes une tente qui leur permet de s'abriter. Chaque fourmi a sa spécialité, les unes rapprochent les feuilles et les maintiennent le temps que les autres les « cousent ». Pour les tenir, elles s'accrochent en grappe les unes aux autres.

D'autres fourmis utilisent une larve pour produire un fil de soie. Ce fil sert de couture. Elles promènent la larve entre leurs mandibules d'une feuille à l'autre. Ensuite, quand les feuilles sont solidement fixées, les fourmis s'installent dans leur nouvelle demeure, où les œufs et les larves sont bien protégés.

Pour garder les réserves de miel, les fourmis ont une technique surprenante : « les fourmis pot de miel ». Celles-ci s'accrochent au plafond au moyen de leurs pattes avant et ingurgitent le jus que leur apportent les autres fourmis. Leur abdomen gonfle et sert de récipient ! (Leur poids est alors multiplié par huit). En cas de famine, les autres fourmis viennent toucher les antennes des fourmis-réservoirs pour qu'elles recrachent un peu de jus.

Une autre espèce cultive un champignon microscopique. Pour cela, une partie des fourmis récolte des feuilles. Pendant ce temps, dans la fourmilière, d'autres les triturent et y mélangent leurs excréments. Elles en font une boulette qu'elles ensementent. Peu de temps après, les filaments d'un précieux champignon sortent. C'est la seule nourriture des fourmis.

gauche

droite